

BOURSE DE MONTRÉAL : RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2007 **Annonce d'un dividende spécial de 0,35 \$ par action** **Lancement de la négociation liée aux émissions de carbone**

Faits saillants financiers (T2 2007 vs T2 2006)

- **Augmentation des revenus de 3 % à 21,4 M\$**
- **Marge d'exploitation de 40 % contre 36 %**
- **Augmentation du bénéfice net de 7 % à 6,9 M\$**
- **Bénéfice dilué par action de 0,22 \$ contre 0,24 \$ par action**
- **Volume moyen quotidien de 176 560 contrats, en hausse de 1,6 %**
- **Forte position financière – encaisse de 131 M\$**

NOTE À L'ÉDITEUR : TOUTES LES RÉFÉRENCES AU BÉNÉFICE PAR ACTION ET AU DIVIDENDE PAR ACTION REFLÈTENT LE FRACTIONNEMENT TROIS ACTIONS POUR UNE QUE LA BOURSE A EFFECTUÉ LE 15 MARS 2007. TOUS LES MONTANTS DANS CE COMMUNIQUÉ SONT EN DOLLARS CANADIENS.

Montréal (Québec), le 25 juillet 2007 – Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) (TSX : MXX) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2007, dont une hausse de 7 % du bénéfice net qui s'établit à 6,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2006.

Les revenus au deuxième trimestre de 2007 se sont chiffrés à 21,4 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport aux revenus de 20,7 millions de dollars atteints à la période correspondante de 2006. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse de 1,6 % du volume de négociation ce trimestre. Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, les revenus ont augmenté de 9 % pour s'établir à 43,3 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie à l'augmentation de 13 % du volume de négociation comparativement à la période correspondante de 2006.

« Les activités de négociation de la Bourse de Montréal se sont accrues à une cadence modeste au deuxième trimestre, en raison principalement de la stabilité des taux d'intérêt à court terme », a déclaré Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse. « Les activités de négociation liées au contrat à terme sur taux courts, BAX, ont diminué au cours du trimestre et ont augmenté à un taux inférieur à la moyenne au cours du premier semestre, en raison surtout des tendances en matière de politique monétaire et du ralentissement d'événements économiques donnant lieu à des mouvements du marché. La baisse trimestrielle des activités de négociation liées aux contrats BAX a été neutralisée en partie par les hausses des volumes de négociation du contrat à terme sur taux longs, CGB, et du contrat à terme sur indice boursier, SXF. »

Les dépenses au deuxième trimestre de 2007 se sont chiffrées à 12,9 millions de dollars, en baisse de 4 %. Cette baisse est en grande partie attribuable à la réduction de la charge d'amortissement et des dépenses liées aux licences et entretien informatiques. Pour le premier semestre de 2007, les dépenses se sont établies à 28,3 millions de dollars, soit une hausse de 5 % qui tient principalement aux honoraires non récurrents liés à l'inscription à la cote des actions de la Bourse le 27 mars 2007. Les dépenses, excluant les items non récurrents, ont augmenté de 1 % au deuxième trimestre et sont demeurées fixes pour le premier semestre comparativement aux périodes correspondantes de 2006.

Le bénéfice net au deuxième trimestre de 2007 s'est établi à 6,9 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport au bénéfice net de 6,5 millions de dollars atteint au deuxième trimestre de 2006. Le bénéfice net rajusté⁽¹⁾ s'est chiffré à 6,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, soit un résultat inchangé. Le bénéfice dilué rajusté par action s'élève à 0,22 \$ pour le trimestre comparativement à 0,25 \$ à la période correspondante du dernier exercice. Pour le premier semestre de 2007, le bénéfice net a atteint 12,5 millions de dollars, en hausse de 10 %. Le bénéfice net rajusté s'est établi à 14,5 millions de dollars, en hausse de 17 % comparativement à la période correspondante de 2006. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est chiffré à 0,49 \$ pour le premier semestre comparativement à 0,45 \$ à l'exercice précédent.

« La Bourse de Montréal jouit d'un plan d'affaires et d'une situation financière solides, et nous demeurons optimistes quant au potentiel de croissance à long terme du marché canadien des dérivés », a ajouté M. Bertrand. « Au cours du trimestre, nous avons également poursuivi nos initiatives stratégiques, qui incluent l'annonce aujourd'hui du lancement d'un contrat à terme de Marché climatique de Montréal (MCeX) lié aux émissions de carbone sur la plateforme de négociation électronique de la Bourse. Je suis également heureux d'annoncer que nous avons accompli d'autres progrès aux fins de la mise en œuvre de notre plan visant à introduire des services de négociation de produits énergétiques par l'entremise du Marché canadien des ressources, CAREX. »

Faits saillants à propos de la Bourse de Montréal et des activités

Dividende spécial

Aujourd'hui, le conseil d'administration de la Bourse a déclaré un dividende spécial de 0,35 \$ par action ordinaire émise et en circulation de la Bourse, payable le 16 août 2007 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, à 17 h, le 3 août 2007.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Durant le deuxième trimestre de 2007, la Bourse de Montréal a effectué une offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux fins du rachat et de l'annulation de 81 000 actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 3,2 millions de dollars.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à la Bourse d'acheter jusqu'à 2 412 143 de ses actions ordinaires pour la période allant du 27 mars 2007 au 22 mars 2008.

Lancement d'un contrat à terme MCeX lié aux émissions de carbone

La Bourse de Montréal et la Chicago Climate Exchange (CCX), les partenaires du Marché climatique de Montréal, ont annoncé aujourd'hui, dans un communiqué de presse séparé, qu'elles prévoient offrir un contrat à terme lié aux émissions de carbone d'ici la fin de 2007, sous réserve des approbations réglementaires.

La Bourse de Montréal et la CCX ont décidé d'introduire des services de négociation sur contrat à terme basé sur les crédits d'émission canadiens sous-jacents, après avoir évalué attentivement la politique du gouvernement fédéral en matière d'émissions atmosphériques et consulté l'industrie. Les partenaires du MCeX sont convaincus que la demande visant des produits dérivés environnementaux augmentera. Il s'agit d'un autre pas vers l'établissement du premier marché public canadien de produits environnementaux.

Nominations de cadres dirigeants à la Bourse de Montréal et à CAREX

La Bourse de Montréal est heureuse d'annoncer la nomination d'Alain Miquelon au poste de chef de la direction financière et du développement stratégique de la Bourse de Montréal. Avec prise d'effet le 6 août 2007, M. Miquelon assumera les responsabilités stratégiques de Philippe Loumeau, qui occupe actuellement le poste de premier vice-président et directeur général, chef de la stratégie et qui a déjà annoncé son départ pour la fin de l'année. M. Miquelon assumera

officiellement les responsabilités de chef de la direction financière de la Bourse de Montréal le 1^{er} octobre 2007. Il remplacera à ce poste Louise Laflamme, qui est actuellement première vice-présidente et chef de la direction financière. M^{me} Laflamme demeurera au service de la Bourse de Montréal pour apporter son soutien à l'équipe de direction ainsi qu'au président et chef de la direction, jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite, en juin 2008.

Dans un communiqué de presse séparé publié le 19 juillet 2007, le Marché canadien des ressources (CAREX) a annoncé la nomination de Robert Laird au poste de vice-président de la division du gaz naturel. Avant d'entrer au service de CAREX, M. Laird a agi à titre de courtier principal en énergie chez Prebon Energy Canada, une maison de courtage internationale en énergie. Il était responsable de la mise sur pied des comptes de négociation de titres de gaz naturel pour les teneurs de marché, travaillant avec des fonds de couverture, des banques ainsi que des producteurs d'énergie, des négociants en énergie et des services publics. M. Laird travaillera à partir des bureaux de CAREX à Calgary.

Introduction de services de cotation en cents visant les contrats d'options sur actions négociés sur la Bourse de Montréal

Des services de cotation en cents visant neuf classes d'options sur actions canadiennes et un fonds indicel seront introduits le 27 juillet 2007 sur le marché des options sur actions de la Bourse de Montréal. Cette innovation, qui est rendue possible grâce à SOLA®, une technologie de négociation développée par la Bourse de Montréal et dont elle est propriétaire, permet d'offrir des cotations faisant appel à des écarts de 0,01 \$, plutôt qu'à des écarts de 0,05 \$. Plus tôt cette année, l'équipe de la Bourse de Montréal responsable des technologies a introduit des services de cotation en cents sur la Boston Options Exchange (BOX), dans le cadre d'un projet pilote aux États-Unis. Ce projet s'est traduit par des résultats positifs. BOX a récemment été désignée « Bourse d'options américaine de l'année » par la revue spécialisée *Futures and Options Week*, en reconnaissance de son rôle novateur au sein du secteur des options.

Le rapport financier du deuxième trimestre de 2007 est disponible sur le site de la Bourse à www.m-x.ca et sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

Téléconférence des analystes financiers et des médias et Webdiffusion

La Bourse de Montréal tiendra une conférence téléphonique afin de présenter ses résultats du deuxième trimestre **le jeudi 26 juillet, à 9 h (HNE)**. Une présentation aux investisseurs sera accessible sur le site Web de la Bourse, www.m-x.ca, dans la section Nouvelles. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique doivent composer le numéro suivant :

Le 26 juillet à 9 h : Téléconférence des analystes financiers **(suivie d'une période de questions réservée aux médias)**

En français : 514-861-0443
(traduction simultanée) 1-866-696-5911 (sans frais en Amérique du Nord)

En anglais : 514-868-1042
1-866-898-9626 (sans frais en Amérique du Nord)

Communiqué de presse



Enregistrement :

Un enregistrement sera accessible jusqu'au jeudi 2 août 2007.

Pour y accéder, téléphonez au 514-861-2272 ou au 1-800-408-3053.

Pour le français, entrez le code d'accès 3226938#.

Pour l'anglais, entrez le code d'accès 3226937#.

Cette téléconférence sera diffusée en direct sur le Web et archivée pendant 90 jours sur le site de la Bourse de Montréal à : www.m-x.ca.

À propos de Bourse de Montréal Inc.

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien des ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCeX) créé avec la Chicago Climate Exchange® vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.

⁽¹⁾ Mesures de rendement non conformes aux PCGR

Le bénéfice net rajusté et le bénéfice dilué par action rajusté ne sont pas des mesures financières reconnues par les principes comptables généralement reconnus au Canada. La Bourse de Montréal définit le bénéfice net rajusté comme étant le bénéfice net exclusion faite des éléments suivants : a) des charges (après impôts) au titre des honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse; b) des charges (après impôts) au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport de gestion publié aujourd'hui.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient de l'information prospective au sens donné dans la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario). L'information prospective contient souvent des termes tels que « croire », « prévoir », « estimer », « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », de même que la marque du futur et du conditionnel et d'autres expressions semblables. Cette information prospective est fondée sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles concernant notre secteur d'activité, ainsi que sur les hypothèses de la direction. Bien que nous soyons d'avis que les attentes et les hypothèses dont il est fait état dans l'information prospective soient raisonnables, cette information prospective comporte des risques et des incertitudes et ne constitue pas une garantie quant à notre rendement futur. Les facteurs qui pourraient entraîner des différences importantes par rapport à l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique et aux conditions du marché, l'évolution de la concurrence à l'échelle nationale et internationale, les risques de crédit et le risque de compensation, la fiabilité des systèmes d'information et les risques réglementaires. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. L'information prospective contenue au présent communiqué de presse est sujette aux risques identifiés dans nos dépôts périodiques auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières canadiennes. Vu l'incertitude inhérente à l'information prospective, les investisseurs sont invités à ne pas se fier indûment à cette information. Nous rejetons toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf comme peuvent l'exiger les lois applicables.